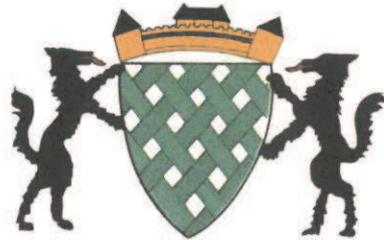


LA BOUSSAC EN BREF



BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

N° 38 *Juillet 2014*

MAIRIE DE LA BOUSSAC Tél. 02.99.80.01.23 Fax. 02.99.80.07.06
Email : mairie.boussac@wanadoo.fr



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : ODILE MABILE

LA BOUSSAC EN BREF, c'est :

N° de page

- *Le Mot du Maire* ①
- *Décisions du Conseil Municipal* ②
- *Etat civil et urbanisme* ⑨
- *Boussaquais à l'honneur* ①⑩
- *Le Gros Plan* ①②
- *L' école publique* ①④
- *Les associations* ①⑥
- *Informations pratiques* ②⑨

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Le 23 mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal. Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Je souhaite que la nouvelle équipe mise en place puisse œuvrer ensemble dans la sérénité pour le bien de tous.

Je tiens à remercier chacun des membres du conseil municipal précédent pour le travail accompli et aussi pour la bonne entente qui a régné entre nous.

Le nouveau mode de scrutin incluant également l'obligation de la parité fait qu'aujourd'hui le conseil municipal est composé de 7 femmes et 8 hommes.

Je pense que vous avez remarqué que la végétation a pris de l'ampleur en peu de temps en bordure de nos routes communales..... Un de nos employés communaux a été en arrêt de travail pendant quelques semaines et cela a retardé la coupe, maintenant tout est rentré dans l'ordre.

Depuis l'année dernière, nous avons signé une convention de partenariat avec le C.A.T. De DOL DE BRETAGNE pour mise à disposition d'un agent espace vert dans la limite de six mois par an.

Après les élections dans nos communes, les élections ont également eu lieu à la Communauté de Communes de PLEINE FOUGERES. J'y occupe un poste de Conseiller-Délégué et participe à toutes les réunions de bureau au même titre que le Président et les Vices-Présidents.

Je souhaite que toute la nouvelle équipe en place œuvre dans le même sens pour le bien des boussacais et des boussacaises et que les projets bien entamés, comme le lotissement « Le Grand Plantis » situé rue du Mont Saint Michel, arrivent à leur terme.

Je voudrais également mettre en avant les nouveaux rythmes scolaires avec le passage à la semaine de 4 jours ½ à l'Ecole Publique de La Boussac à la rentrée de Septembre 2014. Ceci a représenté beaucoup de travail, de concertation entre la coordinatrice de la communauté de communes, l'adjointe aux affaires scolaires, information et communication, la directrice de l'école, les parents d'élèves. Cette concertation a permis d'établir un programme pour le premier cycle (du 02 Septembre au 17 Octobre 2014).

Enfin, je voudrais remercier toutes les associations qui participent à la vie communale et souhaiter la bienvenue à une nouvelle association qui vient de voir le jour « Les Amis Boussacais » qui ont organisé la fête de la musique le samedi 28 juin 2014.

Pour conclure mon propos, l'été s'est installé, j'espère que le beau temps va continuer. Je souhaite à toutes et à tous un bel été, de bonnes vacances à ceux qui partent, la bienvenue à ceux qui vont séjourner chez nous et beaucoup de courage à ceux qui vont travailler

Le Maire,

Odile MABILE

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de LA BOUSSAC s'est réuni en séances publiques les 16 décembre 2013, 20 janvier, 3 mars, 7 et 22 avril, 26 mai et 20 juin 2014. Au cours de ces réunions, les décisions suivantes ont été prises :

FINANCES

Subventions communales 2014

ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2014
Comité d'Assemblée de la Quasimodo	1880 €
A.C.C.A. La Boussac	580 €
Club de l'Amitié	790 €
Section locale Anciens Combattants	375 €
Amicale laïque	295 €
Comice agricole du canton (provision/3 ans)	232.45 €
Caisse des Ecoles Publiques La Boussac	132 €
Donneurs de sang bénévoles Canton Pleine-Fougères	95 €
Comité Croix-Rouge ST Malo	20 €
Croix d'Or section de Dol de Bretagne	40 €
Chambre des métiers I et V. (45€ x 6)	270 €
Banque Alimentaire 35 à Dol de Bretagne	40 €
A.D.M.R. Dol de Bretagne	270 €
Le Lien	20 €
CCAS LA BOUSSAC	4000 €
Théâtre de la baie du Mont Saint-Michel	105 €
Prévention routière	50 €
Association « sansdoute » La Boussac	45€

Il est également décidé d'attribuer un crédit de 32 Euros pour chaque élève de LA BOUSSAC participant à des séjours linguistiques ou d'études organisées par les établissements secondaires qu'ils fréquentent en 2014.

Impôts locaux - vote des taux pour 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir en 2014 les taux des impôts locaux votés pour 2014, à savoir :

Libellé	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	11.48%	11.48%
Foncier bâti	14.35%	14.35%
Foncier non bâti	44.02%	44.02%

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chap.	Libellé	Voté
011	Charges à caractère général	181660 €
012	Charges de personnel	280200 €
65	Autres charges de gestion Courante	82474 €
66	Charges financières	21400 €
67	Charges exceptionnelles	400 €
022	Dépenses imprévues	2843€
023	Virement -> investissement	189819 €
TOTAL		758796 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chap.	Libellé	Voté
70	Produits services, domaine	44130 €
73	Impôts et taxes	365428 €
74	Dotations, subventions et participations	322688 €
75	Autres produits de gestion courante	20550 €
13	Atténuation de charges	6000 €
TOTAL		758796 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap.	Libellé	Voté
001	Déficit Investissement Reporté	40315 €
16	Remboursement d'emprunts	77000 €
20	Immobilisations incorporelles	2500 €
21	Immobilisations corporelles	224165 €
23	Immobilisations en cours	100300 €
TOTAL		444280 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap.	Libellé	Voté
10	Dot., fonds divers et réserves	25907 €
13	Subventions d'investissement	12700 €
1068	Affectation	206854 €
138	Autre participation	9000 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €
021	Virement du fonctionnement	189819 €
TOTAL		444280 €

Autres décisions financières

Compte administratif communal 2013

Excédent fonctionnement global : 206854.56 €

Déficit d'investissement global : 188579.58 €

(y compris restes à réaliser)

Excédent global : 18274.98 €.

Compte administratif lotissement communal le Grand Plantis 2013

Déficit fonctionnement global : 1556.89 €

Excédent d'investissement global : 23583.17 €

(y compris restes à réaliser)

Excédent global : 22026.28 €.

Renouvellement ligne de trésorerie 100000 CRCAM d'Ille et Vilaine à Rennes

Son coût est calculé en fonction de l'index euribor moyenné (0.29% au 24/02/2014) majoré de 2.00 %, soit 2.29 %. Les frais de dossier seront de 250 euros majorés d'une commission d'engagement de 0.10% prélevée trimestriellement.

Indemnité gardiennage église communale 2014

Reconduction du montant attribué au titre de 2013, à savoir : 370.30 €.

Indemnité de fonctions Maire et Adjoint

3 adjoints ont été élus par le conseil municipal le 22 mars 2014 ; l'enveloppe globale maximale mensuelle pour le Maire et les 3 adjoints est donc de :

3516 euros. Les indemnités suivantes sont votées :

Maire : 1050 euros brut, 3 adjoints + 1 conseiller municipal délégué désigné par arrêté du Maire : 550 euros brut, soit un total mensuel de 3250 euros. **Pour information l'enveloppe utilisée correspond à 93% de l'enveloppe utilisée avant les élections qui était de 3497 euros).**

Mr BOULMER et Mme FAUVEL ne prennent pas part au vote, Mr COSTARD s'abstient.

Indemnité conseil receveur municipal

Le conseil décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et de lui attribuer l'indemnité de conseil au taux maximal.

Marchés à procédure adaptée

Le conseil donne délégation à Madame le Maire pour la signature de toutes pièces relatives à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée lorsque les crédits sont inscrits au budget et notamment lesdits marchés.

Commission Intercommunale des impôts Directs (CIID) Communauté de Communes Pays de Dol de Bretagne

Le conseil propose la désignation de Mme MABILE Odile, en tant que commissaire au sein de la CIID de la Communauté de Communes Pays de Dol de Bretagne.

Contrats logiciels SEGILOG secrétariat de mairie

Renouvellement du contrat pour une durée de trois années à compter du 1^{er} août 2014 et ce moyennant une rémunération totale annuelle de 2350 euros HT, soit 2115 euros pour cession de droit d'utilisation et 235 euros pour maintenance formation.

BATIMENTS

Compte-rendu réunion commission communale des bâtiments du 6 mai 2014 *(Travaux à envisager dans les bâtiments communaux de LA BOUSSAC).*

Mairie : peinture tableaux de portes intérieures et peinture menuiseries extérieures – arrière. Réhabilitation du mur de clôture derrière la mairie – 2^{ème} tranche de travaux – réfection complète du mur d'une hauteur de 1,85 m sur une longueur de 28 mètres + 10 mètres à construire et joints sur 67 mètres carrés. Coût estimé à 10320 euros hors fournitures. Ces travaux seront réalisés en août 2014.

Bibliothèque : Projet aménagement futur de logements dans les étages : Etude réalisée par CDHAT – en attente redéfinition et financement (Conseil Général, Com.com., Eco-Faur Conseil Régional...)

Eglise : Mise en place de jets d'eau sous les vitraux. Peinture des portes extérieures et mise en place de ventilation dans la sacristie.

Acceptation d'un devis d'un montant de 3732 euros établi par la société BODET SA à Plérin (22) pour mise en sécurité de la cloche N° 1 au clocher de l'église.

(abstention de MM COSTARD, BOULMER et Mme FAUVEL pour cette dernière décision).

Agence Postale Communale :

Rafraichissement des murs (Tapisserie, peintures)

Ecole communale, 26, rue de Fougères :

Revêtement sols nouveau bâtiment : Demande devis en cours.

Classe maternelle Est : plâtre murs et création d'un accès vers cour Sud .

Salle des fêtes : suppression passe plat (exigence commission sécurité) et installation d'un hublot dans la porte de la cuisine. Enlever moquette murale côté bar. Mise en place rideaux coulisses.

Plan de lutte contre les nuisibles à la cantine – renouvellement plan annuel de dératisation.

La norme d'intervention est de 6 passages par an par relevage des postes et remplacement des appâts consommés. Le coût annuel du contrat correspondant est de 486.51 euros et sera souscrit auprès de la Sté Emeraude Nuisibles Services à Saint-Malo.

URBANISME

Lotissement communal du Grand Plantis

Les décisions suivantes ont été prises :

- Autorisation donnée à Mme le Maire pour la signature de la demande de permis d'aménager (abstention de Mr COSTARD et Mme FAUVEL)
- Autorisation donnée à Mme le Maire pour la signature de la convention de réalisation de 4 logements (1T2, 2T3, 1T4) par la SA d'HLM La Rance au sein de la première tranche du lotissement (abstention de MM COSTARD, BOULMER, Mme FAUVEL, Mr PIOT).
- Confirmation d'une mission de maîtrise d'oeuvre complémentaire (mission 5 – Maîtrise oeuvre partielle 1^{ère} tranche lotissement) au cabinet TECAM à Fougères pour un montant de 10235 euros HT (il s'agissait au départ d'une tranche conditionnelle) - (abstention de MM COSTARD, BOULMER, Mme FAUVEL, Mr PIOT).

- Raccordement au réseau TELECOM : approbation d'un devis de 1707,46 euros de France Télécom SA à Rennes relatif à l'étude, aux travaux, leur suivi et leur conformité pour la première tranche du lotissement. (abstention de MM COSTARD, BOULMER, Mme FAUVEL, Mr PIOT).
- Désignation d'un coordonnateur SPS : Bureau Véritas à Rennes (35) pour un montant HT 975 euros (abstention de Mr COSTARD, Mme FAUVEL, Mr BOULMER).

Droit de préemption Urbain

Le conseil décide de ne pas user de son Droit de Préemption Urbain concernant les biens suivants mis en vente :

- Atelier 32, rue de Fougères (AB 239)
- Maison d'habitation 7, chemin de la Fléharderie (AB 23,27,28)
- Maison habitation et commerce 1, rue du Mt St-Michel (AC 162 , 183).
- Maison habitation, 41 rue de la gare (AD 7 et 6p).

VOIRIE – RESEAUX DIVERS

Compte-rendu réunion commission chemins du 20/05/2014

1* - PATA 2014 (Point à temps automatique)

Le programme réalisé en 2013 (25 tonnes) a donné d'excellents résultats. Il est proposé de reconduire l'opération en 2014 en confirmant le tonnage. Cependant il est également décidé de faire procéder au reprofilage d'une portion de voie dans le secteur de la Cocherais (déformation importante de la chaussée) sur plusieurs sections d'une longueur totale d'environ 200 mètres. Une consultation sera lancée pour l'ensemble de ces travaux.

2* - Curages fossés 2014 :

Comme les années précédentes, il est prévu une campagne de curage. Une somme correspondant à une semaine de travaux de curage de fossés sera proposée au budget communal 2014.

3* - Travaux divers à réaliser en 2014

- Chemin de desserte de terres à la Touche Perrier : décaissement partie centrale trop bombée (terre).
- Reprofilage chemin à la cocherais. Une étude technique sera réalisée dans le cadre de la convention ATESAT avec les services de la DDTM .
- Sécurité Sortie chemin clos saint Père rue de la gare – Des riverains sollicitent la mise en place d'un miroir de visibilité. A revoir.
- Busage et reprise de voirie au village du Grippé : Un arasement de l'accotement opposé sera réalisé de façon à permettre de dévier la chaussée à cet endroit et éviter de coûteux travaux de busage qui ont l'inconvénient d'entraîner un entretien futur important et régulier. Ce travail sera réalisé par les employés communaux.

Travaux aménagement rue de la Croix-Bouessée –Travaux complémentaires

Acceptation d'un devis complémentaire de l'entreprise POTIN TP d'un montant total TTC de 17221,20 € pour des travaux complémentaires de reprise de tranchées avec fourniture et mise en œuvre d'un enrobé à chaud supplémentaire. Coût total de l'aménagement : 76416,62 €.

Effacement réseaux Rue des Lavandières – 1^{ère} tranche

L'étude détaillée est réalisée par le SDE 35 à Thorigné – Fouillard (35). Le conseil municipal décide la réalisation des travaux indiqués avec une participation financière communale de 39610,80 euros. Ces travaux seront réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2014.

Effacement réseaux Rue des Lavandières – 2^{ème} tranche

L'étude détaillée est réalisée par le SDE 35 à Thorigné – Fouillard (35). Le conseil municipal décide la réalisation des travaux indiqués avec une participation financière communale de 58960 euros. Ces travaux seront réalisés en 2015

Travaux d'aménagement de la sécurité sur le CD 4 rue du Mont Saint-Michel

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement communal du Grand Plantis, il est décidé de réaliser des travaux sur le chemin départemental N° 4 desservant cette opération, ceci dans un souci d'amélioration de la sécurité pour les usagers de la route et les riverains. Un estimatif établi par le cabinet TECAM à Fougères est accepté pour un montant total TTC de 35880 €.

Acquisition d'une balayeuse désherbeuse pour le service voirie

Acceptation d'un devis établi par les établissements COMBOURG Motoculture à Combourg (35) pour la fourniture d'une Balayeuse de voirie City Clean de marque Cochet, adaptable sur la tondeuse autoportée dont le service technique dispose et ce pour un montant total TTC de 17670 €; Il s'agit d'un matériel spécifique adapté aux communes de petite taille. Acceptation à la majorité (Mme FAUVEL, Mr BOULMER contre, Mr COSTARD Abstention).

AFFAIRES SCOLAIRES

Acquisition de livres pour l'école

Acceptation de deux devis relatifs à l'acquisition de manuels scolaires pour l'école :

Le premier d'un montant de 441 euros relatif à l'acquisition de documentation et manuels scolaires mathématiques pour les classes de CP et CE,

Le second d'un montant de 829,73 euros relatif à l'acquisition de manuels de Français pour les CP et CE,

Soit un total TTC de 1270.73 euros.

Tarif repas cantine année scolaire 2014/2015

2.80€ pour les élèves et 5,80 € pour les adultes.

Tarif garderie année scolaire 2014/2015

0.55 € par demi-heure de présence ; service est gratuit au-delà de deux enfants d'une même famille.

Temps d'Activités Périscolaires (rentrée scolaire de septembre 2014)

Le conseil valide le projet en approuvant les documents suivants : règlement, charte, planning). Le conseil municipal autorise également l'engagement de la dépense induite en frais de personnel (premier cycle du 2/09 au 17/10/2014 : paiement d'heures complémentaires pour les agents communaux concernés et paiement des frais de personnel pour les agents extérieurs intervenant). Des malles pédagogiques seront également achetées.

INTERCOMMUNALITE

Communauté de communes du canton de Pleine-Fougères

- Groupement commande Infogérance : Autorisation donnée à Mme le Maire de signer le marché public avec la société MISMO Informatique de Guipavas (29) pour un montant forfaitaire de 2791.84 € ttc.
- Aménagement numérique-: transfert compétence : Considérant l'importance de déployer le très haut débit sur le territoire breton afin d'éviter la fracture numérique du territoire, approbation du transfert de cette compétence pour participation au déploiement numérique par la mise à disposition d'infrastructures passives, la mise à disposition de réseaux, l'exploitation de réseaux, la fourniture de services et l'adhésion au Syndicat mixte E- Mégalis Bretagne.
- « Culture et Sports » - élargissement compétence : « sont d'intérêt communautaire les études, la construction, l'aménagement, la requalification, l'entretien, la gestion et le fonctionnement d'un réseau de lecture publique articulé autour de :
 - Trois médiathèques pôles, rayonnant chacune sur un bassin de vie
 - Une médiathèque de proximité, complémentaire d'un équipement pôle

Le réseau de médiathèque est défini comme suit :

- La médiathèque pôle de La Boussac, rayonnant sur le micro bassin de vie des communes de Broualan, La Boussac et Trans-la-Forêt,
- La médiathèque pôle de Pleine-Fougères, rayonnant sur le micro bassin de vie des communes de Pleine-Fougères, Sains, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Sougéal et Vieux-Viel,
- La médiathèque pôle de Roz-sur-Couesnon, rayonnant sur le micro bassin de vie des communes de Roz-sur-Couesnon, Saint-Broladre et Saint-Marc.
- La médiathèque de proximité de Saint-Broladre, complémentaire de la médiathèque pôle de Roz-sur-Couesnon.

D'autres points relais de lecture publique peuvent être intégrés dans le réseau intercommunal à la condition qu'ils répondent aux critères définis dans une charte de qualité mise en place par la Communauté de Communes. L'aménagement intérieur (mobilier et informatique) de ces points relais répondant à la charte qualité, antennes satellites reliées à une médiathèque pôle, est de la compétence intercommunale. En revanche, les études, la construction, la requalification, l'entretien, la gestion et le fonctionnement de ces points relais de lecture publique restent de la compétence communale.

Les autres points lecture qui ne répondent pas à la charte de qualité mise en place par la Communauté de Communes restent entièrement de la compétence communale. »

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Kenzo LAMBERT, « 1 bis, rue de la Mairie », le 18 décembre 2013, à Saint Malo (35).
Louise ANNEIX SAUVEE, « 1, La Claye », le 9 février 2014, à Saint-Malo (35).
Pierre LOUYER, « 4, La Hardouinai », le 27 février 2014, à Avranches (50).
Abigaël MANCEAU, « 4, La Guittonnai », le 28 avril 2014, à Saint-Malo (35).
Noë CHEVALIER, « 1, La Hardouinai », le 19 mai 2014, à Saint-Malo (35).

MARIAGES

Le 26 avril 2014

Eric PIERRE-JEAN, domicilié 29 bis rue de Paris à Dol de Bretagne (35).
Et Sandrine LOUVET, domiciliée 29 bis, rue de Paris à Dol de Bretagne (35).
Résidant 5, rue de Fougères à La Boussac (35).

Le 31 mai 2014

Carl FOLLIGNÉ, domicilié 9 bis, Le Gruer à La Boussac (35).
Et Valérie ESPOUEY, domiciliée 9 bis Le Gruer à La Boussac (35).



DECES

Marie CORNILLE épouse DUINE, 83 ans, « 1, chemin du Vieux Presbytère », le 22 janvier 2014.
Amélie BLANCHET veuve BASTARD, 88 ans, « 1, Villegouis », le 25 janvier 2014.
Jeanne COTTET, 83 ans, « 27, rue de la Gare », le 10 février 2014.
Eugénie JOSSEAUME veuve BOISARD, 95 ans, « rue des Lavandières », le 21 février 2014.
François BLANCHET, 86 ans, « 2, La Claye », le 6 mars 2014.
Daniel BASTARD, 58 ans, « 17, rue de Fougères », le 26 mai 2014.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES ACCORDES

FLEURY Edith, « 7-8, La Guittonnai », vélux et fenêtre.
Commune de LA BOUSSAC, « rue du Mont Saint Michel », lotissement Le Grand Plantis.
GOLIAS Catherine de Fourqueux (78), « 6, La Hardouinai », modification toiture et pose fenêtre de toit.
PARIS/LEBRETON Laurent et Aline, « 4, Callouet », fenêtre de toit.
CHAPPÉ Michel, « 2, l'épinay », bardage bois pignon.
MABILE Monique de Betton (35), « 3, rue de Fougères », modification façade.
MANCEAU Dominique, « 4, La Guittonnai », vélux.
LIVET Serge, « 4, Le Gruer », porte fenêtre.
CHAPDELAINE Jérôme, « 37, rue des Lavandières », 2 bâtiments professionnels à « La Gare ».
VENOT Christian, « 4, rue du Mont Saint Michel », auvent.
MARJO Mathieu, « La Mare aux Chèvres », garage.
EDF ENR Solaire de Limonest (69), « 39, rue des Lavandières », panneaux photovoltaïques.



BOUSSAQUAIS A L'HONNEUR

Médailles d'honneur du Travail (promotion du 1^{er} Janvier 2014)

Médaille Grand Or

*Monsieur LEBEL Yves,
Agent de fabrication
SA P.C.A.
A Chartres de Bretagne*



Médaille d'Or

*Monsieur PLIHON Jean-Paul,
Cariste
SA P.C.A.
à Chartres de Bretagne*



Repas du CCAS – Le dimanche 23 février 2014



Le dimanche 23 février 2014, le repas du CCAS a réuni les personnes âgées de plus de 70 ans. Au cours de cette journée conviviale, Madame le maire, présidente du CCAS a remis quelques cadeaux aux doyens de la commune, Madame Anne PAPAIL et Mr André GENOUVRIER .

Fête des Mères

Le samedi 31 mai 2014, au cours d'une cérémonie dans la salle d'honneur de la mairie, les mamans de l'année écoulée ont été fêtées.

Ce ne sont pas moins de 22 enfants qui ont vu le jour à La Boussac en 2013. En ce début d'année 2014, il y a eu 5 nouvelles naissances.



105 ans – Madame PAPAIL

Samedi 21 juin, à 11 heures à la mairie, Mme Anne-Marie PAPAIL, née GAUTRAIS, entourée de sa famille, de ses amis et des membres du conseil municipal et du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, a fêté son 105^{ème} anniversaire. Un moment bien sympathique.



Nouveau

Depuis juin, la boulangerie Tostivin, 14, rue de Fougères dispose d'un rayon boucherie - charcuterie - traiteur, (dépôt de la boucherie LOUYER Alexandre de Pleine-Fougères). Vous y trouverez un choix important de viande et de charcuterie ainsi que des plats préparés chaque jour de la semaine du mardi au dimanche. Sur commande, on pourra vous fournir des préparations spéciales pour vos fêtes.

La boulangerie dispose également toujours d'un rayon épicerie alimentation.



Nouveau... aussi

Le centre du bourg a vu la réouverture depuis Noël 2013 du Café-Bar tenu par Arnaud JACOB
1 rue du Mont Saint-Michel





Le lotissement communal du Grand Plantis

La commune de La Bousac a acquis un terrain d'une superficie de 13554 mètres carrés, situé rue du Mont Saint-Michel en limite Nord Est de l'agglomération principale afin d'y implanter un lotissement communal d'accession à la propriété, y incluant de la mixité avec l'implantation dans le cadre de sa première tranche de 4 logements sociaux en partenariat avec la société SA d'HLM La Rance à Saint-Malo. La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au Cabinet TECAM à Fougères. Le permis d'aménager a été obtenu début mai et une consultation relative aux travaux de voirie et réseaux divers va être engagée dans les toutes prochaines semaines. Les terrains devraient être proposés à la commercialisation en fin d'année dès que la première phase de la viabilisation sera réalisée. Les travaux de surface (revêtement des voies de circulation, espaces verts et candélabres) devraient être réalisés après la construction des habitations pour éviter toutes détériorations précoces.

Ce lotissement sera réalisé en deux tranches : la première tranche (actuelle) comprend 8 lots ; les 7 premiers d'une surface comprise entre 410 et 544 mètres carrés, viabilisés, seront proposés à la vente afin de permettre aux acquéreurs d'y construire l'habitation de leur choix en conformité avec le règlement du lotissement.



Le 8^{ème} lot d'une superficie de 1037 mètres carrés sera rétrocédé, après viabilisation, à la SA d'HLM La Rance à Saint-Malo afin d'y permettre l'implantation de 4 logements sociaux : 1T2 et 1T3, tous deux sur 1 niveau et jumelés et 1T3 et 1T4, tous deux sur 2 niveaux, jumelés également (surface des logements de 51 à 80 mètres carrés, chacun doté en plus d'un garage avec cellier de 23 mètres carrés).

L'aménagement prévu sur le terrain : Les règlements à respecter

Le PLH (Plan Local de l'Habitat)

Objectifs à respecter :

- ✚ 10% de logements locatifs sociaux pour les programmes de plus de 10 logements
- ✚ Densité moyenne de 13,5 logements par hectare. Pour les opérations groupées : 15 logements/ha pour l'habitat individuel et 20 logements/ha pour le semi-collectif.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) – orientations d'aménagement et de programmation

- ✚ Objectif : au moins 12 logements à l'hectare (en cohérence avec le PLH)
- ✚ Continuités de chemins piétons permettant de créer des liens entre la future zone d'urbanisation et les équipements sportifs et de loisirs contigus ainsi que des liaisons inter quartiers.
- ✚ L'ensemble des constructions devra faire l'objet d'une réflexion sur l'orientation du bâti et la recherche du meilleur ensoleillement afin de limiter les consommations d'énergie.

Le projet respecte cette orientation d'aménagement et de programmation puisque 19 lots pour un minimum de 22 logements sont prévus.



N° du lot	superficie
1	431 m2
2	452 M2
3	435 M2
4	544 M2
5	536 M2
6	484 M2
7	410 M2

Dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement, il sera nécessaire de réaliser des travaux sur la RD N° 4 desservant cette opération, et ce dans un souci d'amélioration de la sécurité pour les usagers de la route et les riverains. L'avant-projet, établi par le Cabinet Tecam à Fougères (35) prévoit la réalisation d'un plateau surélevé de 40 mètres de longueur avec la réalisation d'un trottoir reliant la nouvelle opération au lotissement de la Croix-Marie, proche. Les travaux sont estimés à 35880 euros toutes taxes comprises.

Validité de la Carte Nationale d'identité 10 + 5 ANS



Depuis le 1^{er} Janvier 2014, la carte nationale d'identité est valide 15 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et du 31 décembre 2013 à es personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer en Mairie :

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Ecole publique de La Boussac

Période de Janvier à Juillet.

- ❖ Les élèves de toutes les classes sont allés deux fois au cinéma de Combourg grâce au dispositif Ciné- école (les entrées et les transports ont été financés par l'Amicale Laïque).
- ❖ Les classes de GS /CP/CE1/CE2/CM1/CM2 ont participé à des rencontres « Jeux d'extérieurs et d'autrefois » avec les élèves des écoles publiques du canton, sur trois sites, un pour chaque cycle.



- ❖ Les classes de MS/GS et TPS/PS/MS ont rencontré à leur tour leurs camarades pour des activités jeux et sports à Pleine -Fougères et à Trans.
- ❖ Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 inscrites au projet scientifique proposé par la communauté de communes sur le thème des déchets et animé par Aurélien Bédanger sont allées dans un premier temps à la déchèterie de Pleine- Fougères (visite des installations, puis jeu par équipes sur le tri). Puis dans un deuxième temps ces classes ont visité le centre de tri de Gaël (tri des sacs jaunes, recyclage).



- ❖ La classe de CP qui a mis en place une correspondance scolaire avec une classe, a rencontré ses correspondants au zoo de Champrepus au mois de mai.
- ❖ Le projet musique avec le Sim de Tinténiac commencé au mois de Février par les trois classes : CP ,CE1-CE2,CM1-CM2 avec l'intervention de la musicienne Fabienne Weiss s'est terminé par une soirée chants de grande qualité le Vendredi 25 avril. La soirée s'est achevée par un «pot» offert par l'Amicale Laïque aux élèves, parents et enseignants.
- ❖ Au mois de Juin :
 - Visite dans une ferme pédagogique à Saint Ouen des Alleux pour les élèves de TPS/PS/MS/GS.
 - Journée « Char à voile » à Cherrueix pour les élèves de CE1-CE2.
 - Sortie « vélo » de La Boussac vers Epiniac pour les élèves de CM1/CM2.

Toutes les sorties du mois de juin ont été financées par l'Amicale Laïque.

Les élèves et les enseignants remercient l'Amicale Laïque pour son investissement humain et financier et l'Association de Parents d'Elèves pour le don fait à l'école après sa dissolution.

Bonnes vacances à tous !

Rentrée scolaire Mardi 2 septembre 2014

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires instaurée par le décret n° 2013-77 du 24 Janvier 2013 entrera en application à l'Ecole Publique de LA BOUSSAC à la rentrée de Septembre 2014. L'objectif de cette réforme est de mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants.

A la BOUSSAC, un comité de pilotage (mairie, école, parents et coordinatrice de la Communauté de Communes, Mme ARBIB) a travaillé sur la mise en place de cette réforme

Celle-ci entraîne une nouvelle organisation du temps scolaire que vous trouvez ci-dessous :

	07 h 30 09 h 00	09 h 00 12 h 30	12 h 30 14 h 00	14 h 00 15 h 45	15 h 45 – 16 h 45	16 h 45 18 h 45
LUNDI	GARDERIE	CLASSE	Repas (Pause Méridienne)	CLASSE	A.P.C.*	GARDERIE
MARDI		CLASSE	Repas (Pause Méridienne)	CLASSE	T.A.P.*	
MERCREDI		CLASSE	Jusqu'à 12h00 seulement le mercredi (garderie de 12h à 12h15)			
JEUDI		CLASSE	Repas (Pause Méridienne)	CLASSE	T.A.P.*	GARDERIE
VENDREDI		CLASSE	Repas (Pause Méridienne)	CLASSE	T.A.P.*	

*** A.P.C. : Activité Pédagogique Complémentaire**

Les A.P.C. sont sous la responsabilité de l'Education Nationale et sont encadrés par les enseignants.

*** T.A.P. : Temps D'Activité Périscolaire**

Les T.A.P. sont sous la responsabilité de la commune. L'encadrement sera assuré par du personnel communal complété par des animateurs recrutés par La Communauté de Communes.

Les T.A.P. auront lieu chaque mardi, jeudi et vendredi de 15 h 45 à 16 h 45. Ces activités ne sont pas obligatoires ; *elles sont gratuites pour les familles et sont prises en charge intégralement par la commune.*

L'année scolaire sera divisée en six périodes distinctes séparées par les vacances de La Toussaint, de Noël, de Février, d'Avril et les ponts du mois de Mai.

Un programme d'activités sera défini pour chacune de ces périodes de Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.). Vous trouverez ci-après le planning des activités proposées pour le cycle 1 (du 02 Septembre au 17 Octobre 2014).

TABLEAU PLANNING D'ACTIVITES 1^{er} CYCLE DU 2 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2014

	Maternelle			Primaire			
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7
Mardi	PS/MS Sieste + Espace ludique	MG/GS Cirque	MS/GS Arts plastiques	Jeux de Société	Atelier expression	Activité sportive	Activité Autour du livre
Jeudi	PS/MS Sieste + Espace ludique	MS/GS Activité autour du livre	MS/GS Activité physique	Atelier Nature/ jardin	Accompagnement à la scolarité	Activité sportive	Arts Plastiques
Vendredi	PS/MS Sieste + Espace ludique	MS/GS Relaxation	MS/GS Jeux encadrés	Atelier expression	Relaxation	Activité sportive	Découverte Nouvelles cultures

Dernières informations de l'APE

Suite à la non reprise des postes de présidente et trésorière, l'A.P.E a été dissoute en début d'année scolaire.

Les lots et fournitures restants de la fête de l'école ont été donnés gratuitement à l'Amicale Laïque de La Boussac.

Les **704.55€** restants ont été remis à l'école le 17 avril 2014.

L'A.P.E

DU COTE DES ASSOCIATIONS . . .

Amicale laïque de La Boussac

Soirée de Noël :

Les enfants ont chanté et ont reçu un livre et des friandises.

Toute l'équipe enseignante et communale était présente (photo de gauche).



Ci-dessous :
l'équipe de l'Amicale au complet autour
du Père Noël



Les bénéfices de notre association permettent une participation financière importante aux temps forts de l'école : école et cinéma, rencontres sportives avec les écoles du canton, rencontres jeux de société, voyages scolaires de fin d'année, pot de l'amitié offert lors de la soirée chant,...

Repas réunionnais :

Le samedi 22 mars dernier vous avez été 245 à participer à notre désormais habituel repas réunionnais. Nous vous remercions de votre venue. La soirée s'est déroulée dans une ambiance très sympathique et chaleureuse. Nous vous attendons aussi nombreux l'année prochaine. Les photos qui suivent nous présentent lors de la préparation culinaire. Cette journée est pour nous un véritable moment amical et convivial.



Vous pouvez d'ores et déjà noter nos prochains temps forts :

- Assemblée générale de l'Amicale le 3 septembre 2014 à 20h30 à la salle des fêtes. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe.
- Fête de Noël le vendredi 12 décembre 2014

Soirée Moules/ frites
Le samedi 27 septembre 2014
A la salle des fêtes (12 euros par adulte)

L'équipe des amicalistes

Comité des Fêtes de la Quasimodo



□ COURSE CYCLISTE DU 27 AVRIL 2014

Nous avons eu un temps froid et de la pluie en fin de course mais le Comité des Fêtes ne se plaint pas.

Au départ, nous avons 60 coureurs. La course s'est déroulée sans incident.

Voici les gagnants :

1^{er} : Julien BORDIER, PTT Rennes,

2^o : G HERVÉ, Plancoët CC

3^o : K KERVRAN Mayennaise EC



□ VIDE GRENIER DU 8 MAI

Comme-tous les ans le comité des Fêtes est très satisfait et nous remercions tous les exposants et les acheteurs.

Malgré un temps incertain, il y a eu un bon déroulement toute la journée.



**LE PRESIDENT VOUS DIT A
L'ANNÉE PROCHAINE**

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Le 14 juillet 2014 : Feu d'artifice
- Le 30 Novembre 2014 : Bourse aux Vêtements
- Le 12 avril 2015 : Course Cycliste
- Le 8 mai 2015 : Vide Grenier

LA PAROISSE
Association paroissial
LA BOUSSAC – BROUALAN – TRANS LA FORET

59° KERMESSE A LANDAL

Le Dimanche 3 août 2014

La journée débutera par une messe célébrée sur le terrain à 11h30, suivie du repas traditionnel servi à 12h30.

A partir de 15h : Apres Midi dansant de plein air sur parquet aménagé.

*Entrée Gratuite
Danse pour tous
Jeux divers
Galettes Saucisses
Crêpes
Buvette et Loterie*

*Date A Retenir
Repas De La Sainte
Cécile
Dimanche 23
Novembre 2014
12h30 A La Salle Des
Fêtes*

ACCA
DE LA BOUSSAC



Suite à l'assemblée Générale du 18 mai, deux nouveaux membres ont été élus :
Monsieur Jean PUNELLE et Michel BECHET.

A l'issue du vote, le conseil administration a élu son nouveau bureau :

Le Président : Eugène COEURU Le Vice-Président : Jean PUNELLE
Secrétaire : Mr Mickaël PICAULT Vice-secrétaire : Mr Gaël MICAULT
Trésorier : Mme Solène GUÉRIN Vice-Trésorier : Christophe CAOUS
Membres du bureau : Freddy GUÉRIN, Alexandre LOUYER et Michel BECHET.

Durant la saison 2013-2014, nous avons tué 20 chevreuils et 5 sangliers.

Pour la prochaine saison, nous avons le droit à 20 chevreuils et 3 sangliers.

Compte tenu d'un hiver doux, il y a eu reliquat important de perdrix et faisans.



LE THEATRE DE LA BAIE

Le théâtre de la Baie a fêté ses 20 ans à Roz et cela dans la joie et la bonne humeur ; 20 ans de théâtre de la Baie, c'est 20 ans de rencontres humaines, de mise en scènes, de rires, de liens sociaux, de discussions... parfois enflammées, de confection de décors...dans le froid autour d'un café, de fêtes, de stages, de mise en lumières, d'ateliers, de partages mais aussi de doutes, de remises en causes.....



Forte de près de 50 adhérents, l'association maintient le cap dans sa volonté de permettre à tous de pratiquer le théâtre, la cotisation annuelle étant de 60 euros.

Les adultes ont joué "Dormez je le veux" le vendredi 6 juin à La Boussac pour l'association Breizh Kananga (6 euros pour les adultes , 3 euros pour les enfants). (Voir Photos)



COURS DE GUITARE



Une belle année musicale avec Laurent TOSTAIN, professeur de guitare et l'association « J'ai 2 notes à vous dire ».

Cette année Laurent TOSTAIN a regroupé 106 élèves, dont 19 à La Boussac. C'est une très belle aventure qui s'est clôturée par l'audition de tous les élèves le Samedi 14 juin à la salle des fêtes de La Boussac. Les élèves de piano ont été également auditionnés.



Les pré-inscriptions sont déjà acceptées :

GUITARE à La Boussac le mardi en période scolaire :

- de 17h30 à 18h15 : enfants 1ère année
- de 18h15 à 19h00 : enfants 2ème année
- de 19h00 à 19h45 : enfants 3ème année + adultes 2ème année
- de 19h45 à 20h30 : adultes 1ère année
- de 20h30 à 21h15 : adultes 3ème année et +, enfants 4ème année et +



Le tarif est de :

- 225 € pour l'année scolaire de 30 cours (soit 7,50 € par cours)
- + 13 € d'adhésion à l'association J2n (incluant l'assurance)

**Contactez directement Laurent TOSTAIN : ltguitare@gmail.com
ou 06 12 72 71 18**

HARMONIE ET PIANO à Saint-Marcen, ORGUE à Pontorson, le samedi en période scolaire avec Amaury ROSA de POULLOIS.

- Harmonie, solfège : 210 € par année scolaire, par groupes de 3 au minimum
- Piano, orgue : 615 € par année scolaire en cours individuels incluant le solfège.

**Contactez directement Laurence KAUFMANN :
jai2notesavousdire@gmail.com ou 06 81 88 91 04**

Les candidats à l'étude du SYNTHÉTISEUR et de l'ACCORDÉON CHROMATIQUE sont priés de se faire connaître, un professeur étant en cours de recrutement.

**Contactez directement Laurence KAUFMANN :
jai2notesavousdire@gmail.com
Ou 06 81 88 91 04**

BRIN DE CAUSETTE

Avril 2006
Déjà 8 ans ! que
Brin de Causette cause...

Bénévoles :

- Pierrette DUMAS
- Marjick LEVEQUE
- Odile MABILE
- Marie Thérèse VIGOUR
-

♦ On ne change pas une causerie qui marche.....

Nous nous réunissons tous les derniers mercredis du mois à la Mairie. Chaque bénévole va chercher les personnes qui ne peuvent se rendre à notre rencontre. 15 personnes participent à nos échanges, avec toujours de nouvelles venues, dont 2 messieurs.

♦ Un mercredi sur deux pour diversifier nos rencontres, je fais intervenir une personne extérieure, qui vient bénévolement, dans des domaines très variés, à savoir :



- Mr BESCHER, retraité, magicien.
- Mme ROBERT Jacqueline, qui a fait St Jacques de Compostelle, à pied.
- La Gendarmerie de Pleine Fougères pour parler de la prévention contre les actes malveillants, documents distribués lors de l'intervention « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes. »

Une personne de l'Association « Que choisir » était également présente pour informer sur les cartes bancaires, tél etc.....

- Mr CHAPDELAINE Jean, habitant Sougéal, pour évoquer à travers son livre la culture du chanvre sur le canton
- Mr BLANCHET Joseph, boussacais, a retracé une page d'histoire de la commune

- Mr PEDRON Loïc, cuisinier, a parlé de son métier dans une collectivité, donne des recettes et des conseils culinaires.
- Mr FLEURY, l'accordéoniste.
- Mme COSTARD Françoise, qui nous a enseigné quelques mouvements de gymnastique, en position assise.
- L'ASSOCIATION ACE - Anitra LOISEAU - Fin Juin, nous avons programmé une rencontre Intergénérationnelle : chants, jeux, goûter avec les enfants et les parents.
- Les Ateliers du Bien Vieillir, proposés par C. Guérin de la MSA (ouverts à toutes les personnes de la commune désireuses de s'informer sur l'alimentation, le sommeil, les médicaments, culture physique, mentale.....)

Ateliers payants.

- Janvier 2014 -



Le Docteur PINTIAUX de St Broladre est venu nous parler de son association similaire « Papotâge » qu'il avait créé quand il était médecin dans les cités minières du Nord.

A cette occasion, j'avais invité les différents intervenants ci-dessus, les conseillers, à venir l'écouter, échanger, autour de la Galette des rois :

- Mercredi 28 Mai Mr CHAPDELAINE Jean est revenu nous voir pour parler du Marais de Sougéal, la vie d'autrefois, les oiseaux migrateurs, le site etc...

J'ai pris d'autres contacts, avec toujours beaucoup de diversités (agriculture d'antan, miel de la ruche au pot, un conteur, une kinésithérapeute...).

Si vous souhaitez venir même qu'une fois participer à notre causerie, n'hésitez pas !

BRIN DE CAUSETTE EST GRATUIT

Pierrette DUMAS
02.99.80.05.38 (HR)

Club de l'Amitié

2014 sera le 40ème anniversaire du Club. Un repas aura lieu le dimanche 14 septembre avec la participation du Théâtre de la Baie. Date à retenir, ouvert à tous.

Bienvenue aux nouveaux adhérents en ce début d'année.

Nous sommes heureux de les accueillir à l'assemblée générale, ils pourront bénéficier des avantages que procure le club. Élection du tiers sortant, deux nouveaux membres, élus lors de l'assemblée générale du 23 janvier 2014. Président, Alphonse ROUX, vice Président Maurice Délépine, trésorière Alice PIGEON, trésorier adjoint Jérôme MINGAM, secrétaire Denise BERTHO secrétaire adjoint Victor DROUYER. Membres Albert LAVOUÉ, Bernard MELLIER, et Claude GÉDOUIN en remplacement de Marie MABILE et Simone Meigné, démissionnaires. Une participation nombreuse : 63 personnes étaient présentes ou représentées sur 86 adhérents.

A noter, la présence de Claude PIQUET, président cantonal. Le président a présenté toutes les activités de l'année 2013, ainsi que la modification des statuts du Club, les résultats comptables sur écran vidéo pour la première fois, les vacances d'une semaine en Haute Auvergne, les



cours informatique, les séances de gymnastique pour sénior, le gai-savoir, sans oublier vos droits aux réductions que vous donne votre carte d'adhérent, validée de son timbre annuel.

Cotisation annuelle 15 €. En utilisant votre

carte d'adhérent vous pouvez récupérer plusieurs fois 15 €, comme le font ceux qui sont déjà adhérents, pourquoi pas vous ? Faites des économies sur vos achats !

Ce fut l'occasion de partager la galette des rois.

La fête du couscous à la Boussac



Le 27 mars 2014
c'était la fête pour
le club de l'amitié:
le coucous
dansant qui
chaque année
remporte toujours
autant de succès.
Tout le conseil
d'administration
s'est donné la
main pour réussir
cette belle
journée,

animée par
notre musicien Jean Claude qui
a mis tout son talent pour faire
danser tous les participants qui
le désiraient. Photo du haut: les
tables ; à droite, l'entrée prête à
être servie; photo du dessous:



le couscous qui
commence sa cuisson
dans les grandes bassines.
Le mot couscous vient de
l'Arabe classique
couscous et du berbère
K'seksu, qui désigne tous
les ingrédients du
couscous. C'est un plat
populaire qui a conquis le
monde entier, plat très
équilibré entre légumes et
viande ou poisson.

Coucou dansant : voilà, nous dansons pour entretenir notre santé mais aussi pour entretenir les liens d'amitié entre jeunes et moins jeunes. Il n'y a pas d'âge pour devenir adhérents et rejoindre vos amis.



Le 24 avril avait lieu une projection du film et vidéo au club de l'amitié sur **la fête du lavoir à la Boussac, qui**



(Photo ci dessus. Les Lavandières.)
avait eu lieu le 13 avril 1996. Quarante personnes étaient présentes. Ce fut un excellent moment de détente. C'est avec émotion que les personnes présentes ont retrouvé les souvenirs de tous ces moments de fête où les lavandières d'autrefois s'en donnaient à cœur joie avec leurs brouettes et leurs

battoirs, le tout rythmé par le défilé des danses bretonnes. Une pensée émue en revoyant les personnes disparues depuis ce jour de fête.

Merci aux donneurs de sang du canton de Pleine-Fougères !

65 donneurs, dont 6 nouveaux ont donné leur sang le 6 mai dernier dans la salle Serge Gas : un résultat très encourageant pour le premier des 3 rendez-vous organisés chaque année dans la commune. L'assemblée générale de l'association locale pour le don de sang bénévole s'est tenue le soir même, en présence du Maire qui a félicité l'amicale pour son engagement et son dynamisme. Outre les actions de promotion de don mises en place tout au long de l'année, l'association a également encouragé les donneurs de sang à se rendre en co-voiturage à la Maison du don de Rennes pour y effectuer des dons de plasma*. Organisés par l'Etablissement Français du Sang en collaboration avec les associations locales, ces rendez-vous de dons sont essentiels pour répondre aux besoins des malades. En effet 600 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Bretagne pour répondre aux besoins de 34 000 patients.



**Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain, la générosité des donneurs est donc indispensable !
Nous avons 2 collectes prévues d'ici la fin de l'année**

Pour en savoir plus : www.dondusang.net (rubrique « Ou donner ? » pour connaître les différentes possibilités de dons dans votre secteur)

* Maison du don de Rennes : rue Pierre Jean Gineste

Dons de sang, plasma et plaquettes du lundi au samedi sur rendez-vous

Tél. : 02 99 54 42 22 - bretagne@efs.sante.fr

PLEINE-FOUGERES SOLIDARITE-ENTRAIDE

Lors de l'AG la journée arrachage navets a été fixée comme chaque année à la ferme Polder André Est à Roz et a permis de récolter six pâlots soit près de 4 tonnes.

La recette a été intégralement reversée à l'association : Merci aux fidèles donateurs et à tous les bénévoles qui nous ont rejoints.

Merci également aux communes qui en versant des subventions nous soutiennent dans nos actions. Les aides diverses sont attribuées à la demande des services sociaux et les mairies. Le vestiaire cantonal situé à Pleine-Fougères est ouvert les 1ers et 3emes mercredis de 15h00 à 16h00. Petits meubles et appareils électroménagers sont toujours recherchés et peuvent être pris à domicile. Merci pour toute solidarité partagée. La responsable.



La bibliothèque



Le projet de mise en réseau des bibliothèques de la communauté de communes, avance. Dès maintenant, c'est de la communauté de communes que dépend tout ce qui concerne la lecture publique dans les communes du territoire, ce qui devrait permettre dans un avenir pas si lointain de vous offrir davantage de services, de documents et des équipements plus adaptés

A la veille des vacances d'été vous pouvez trouver à la bibliothèque des livres récents achetés grâce à la participation municipale : littérature, romans du terroir, romans policiers, livres en gros caractères, documentaires. Vous pouvez également disposer de nouveautés grâce à un don d'une vingtaine de livres de la « bibliothèque orange » de Thorigné Fouillard. Merci aux abonnés de Thorigné Fouillard de nous faire profiter de ces ouvrages récents qu'ils ont eux-mêmes appréciés.

La bibliothèque propose également des albums pour les enfants, un large choix de bandes dessinées ainsi que des romans pour les jeunes.

L'équipe de bénévoles se rend régulièrement à la bibliothèque départementale qui prête des livres aux bibliothèques, afin de renouveler l'offre de livres proposée au public. Le dernier échange a eu lieu le 11 juin. Si vous souhaitez des livres que nous n'avons pas n'hésitez pas à nous le signaler, nous avons la possibilité de vous les procurer grâce à la bibliothèque départementale.

Les bénévoles ont continué d'accueillir les classes de l'école durant cette année scolaire.

L'équipe de bénévoles s'est investie dans la préparation de la fête du 28 juin : « il était une fois...des mots au cœur des arts » organisée par la communauté de communes et l'ensemble des bibliothèques de la communauté de communes. Dans le cadre de la préparation de la fête une pièce de théâtre : « suivez le druide : revue bretonne » a été jouée à la salle des fêtes de La Boussac par la troupe de théâtre le ramdam des roses. Environ 40 personnes ont assisté à une représentation très vivante de la pièce de Jacques Prévert, pièce écrite en 1935 qui posait la question du tourisme en Bretagne avec humour et dérision.

Une lecture animée pour les tout-petits a également eu lieu le mardi 17 juin dans le cadre des « espaces-jeux » : « l'arbre à histoires autour des arts »

Lors de la fête du 28 juin, vous avez pu profiter d'un programme varié : brocante de livres (vendus par les bibliothèques à des tarifs défiant toute concurrence...), expositions, lectures animées, jeux d'extérieur, marionnettes, théâtre d'ombres etc.... de quoi faire passer une après-midi distrayante et conviviale à petits et grands



L'équipe de la bibliothèque vous accueille :

- le lundi de 16h30 à 17 h30
 - le mercredi de 10h30 à 12h30
 - le vendredi de 18h à 19 heures.
- Et pendant les congés scolaires le mercredi de 10 h30 à 12 heures.**

Si vous avez du temps libre, si vous aimez lire et souhaitez faire partager votre amour des livres, vous pouvez venir renforcer l'équipe de bénévoles qui animent la bibliothèque.

Christine, Eliane, Françoise, Gisèle, Julie, Marie-Annick, Gilles et Jean-Pierre souhaitent un très bon été à tous.

INFORMATIONS PRATIQUES

▪ Calendrier scolaire 2014-2015 pour les écoles publiques et privées d'Ille et vilaine

	Calendrier National (Ecoles, Collèges et Lycées)	Calendrier Départemental (Ecoles maternelles et primaires)
Rentrée	Mardi 2 septembre 2014	Mardi 2 septembre 2014
Toussaint	Du samedi 18 octobre 2014 au lundi 3 novembre 2014	Du samedi 18 octobre 2014 au lundi 3 novembre 2014
Noël	Du samedi 20 décembre 2014 Au lundi 5 janvier 2015	Du samedi 20 décembre 2014 Au lundi 5 janvier 2015
Hiver	Du samedi 7 février 2015 Au lundi 23 février 2015	Du samedi 7 février 2015 Au lundi 23 février 2015
Printemps	Du samedi 11 avril 2015 Au lundi 27 avril 2015	Du samedi 11 avril 2015 Au lundi 27 avril 2015
Pont de l'ascension	Le vendredi 15 mai 2015	
Été –fin des classes	Samedi 4 juillet 2015	Samedi 4 juillet 2015

En compensation du pont de l'ascension, il y aura classe

Dans le 1^{er} degré :

- Mercredi 12 novembre 2014 après-midi sur la base d'un forfait de 2 heures et
- Mercredi 13 mai 2015 après midi sur la base d'un forfait de 2 heures.

Dans le 2nd degré :

- Mercredi 12 novembre 2014 après-midi pour les cours du vendredi matin et
- Mercredi 13 mai 2015 après-midi pour les cours du vendredi après-midi

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Le château de Landal rouvre ses portes !

Landal ouvre le 1er Juillet pour cette deuxième saison du « Château des Jeux ». Le château sera ouvert tous les jours en Juillet et Aout de 11h à 18h et le week-end du 20 septembre pour les Journées du Patrimoine. Les habitants de La Boussac sur présentation d'un justificatif de domicile peuvent bénéficier d'un tarif réduit à 5€.

Les nouveautés de cette année : dégagement de la partie droite des douves avec l'installation des jeux,

ouverture du rez de chaussée de la Tour de France, exposition « Les Mariés de Landal » dans la chapelle du château, aménagement du grand salon, ouverture de la salle à manger, et de nombreux nouveaux jeux.

De plus nous avons lancé un projet sur le site participatif « My Major Company », pour la restauration des toits des écuries de Landal. Vous pouvez participer avec 5 euros en achetant votre ardoise sur

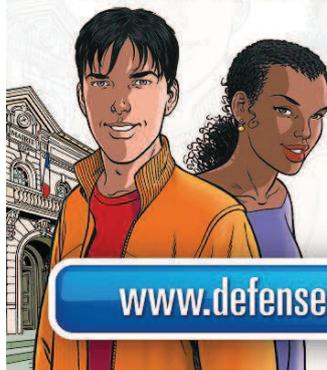
<http://www.mymajorcompany.com/un-chateau-a-sauver-landal> ou en venant visiter Landal (car une entrée c'est une ardoise pour les toits de Landal !).

Le projet se finira fin aout alors n'attendez pas pour inscrire votre nom dans l'Histoire de Landal ! Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir cet été à Landal !

LANDAL
LE CHÂTEAU DES JEUX
POUR JOUER AVEC L'HISTOIRE
À BROULAN
ENTRE COMBOURG ET DOL DE BRETAGNE
A 26 KM DU MONT ST-MICHEL
UN CHÂTEAU DIFFÉRENT !
JUILLET/AOUT TOUS LES JOURS 11H / 18H
www.chateaudelandal.com / 06.30.39.38.22 / 35 120 Broualan

INFORMATIONS PRATIQUES...

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



www.defense.gouv.fr/jdc

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, le mois de leur anniversaire.

Se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (examen scolaire, permis de conduire...).

RAPPEL

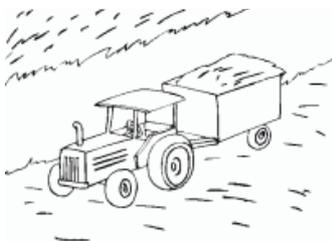
HORAIRES DE LA DECHETTERIE PLEINE-FOUGERES

Vous pouvez y déposer les déchets de jardin, les encombrants et appareil électroménagers, les gros cartons, les gravats de démolition, la ferraille, le polystyrène, les tubes de néon et ampoules, les déchets toxiques (pot de peinture, huiles de vidange ou de friture, batteries, piles, etc..) la vaisselle cassée (faïence, porcelaine...).*

**Les déchets de jardin peuvent être aussi compostés chez soi avec les déchets de cuisine.*

Lundi	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00
Samedi	13h30 – 18h00

RAMASSAGE DES FERRAILLES



Il aura lieu dans tous les hameaux de la commune les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 novembre ; ramassage dans le bourg le mercredi 19.

FETE NATIONALE A LA BOUSSAC



LUNDI 14 JUILLET, à 21h00
GRAND BAL POPULAIRE GRATUIT
A LA SALLE DES FETES

A 23H00,
FEU D'ARTIFICE

Brûler ses déchets verts, c'est INTERDIT !

L'entretien du jardin (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus de débroussaillage...) génère des déchets verts que l'on estime à **160 kilos par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets brûlés chaque année en France. **OR, IL EST INTERDIT DE BRÛLER À L'AIR LIBRE CES DECHETS** comme le rappelle une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011.



Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques de brûlure des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé. Le brûlage à l'air libre des déchets verts est donc interdit, mais il existe d'autres solutions permettant leur valorisation et servant, par exemple, à améliorer la qualité de votre sol de jardin :

- le **compostage** va ainsi réduire vos déchets et produire un amendement de qualité pour le sol ;
- le **paillage** permet de recouvrir le sol avec les déchets verts tout en le protégeant et le fertilisant durablement ;
- la **tonte mulching** consiste à déposer l'herbe broyée directement sur votre gazon.

Par ailleurs, la collecte sélective au porte-à-porte est organisée dans certaines communes. Renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les jours de collectes spécifiques. Autrement, vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchèterie la plus proche.

Évidemment, cette interdiction de brûler à l'air libre ne concerne pas que les déchets verts mais bien tous les déchets ménagers ! (cf article 84 du règlement sanitaire départemental). Rappelez-vous : en cas de non-respect, une **contravention de 450 euros** peut être appliquée.

Bien acheter au drive

Les courses en lignes retirées sur place se développent de plus en plus. On compte désormais près de 3 000 drives en France. Il y en a forcément un près de chez vous. **C'est pratique, à condition d'être vigilant !**

Bien vérifier lors de la remise des sacs

Avant la première commande, vérifiez que vous n'avez pas droit à une offre de bienvenue (c'est souvent le cas) et lisez les conditions générales de vente. L'intérêt est de choisir un drive proche de votre domicile et qui propose une offre large.

Les produits doivent être conformes à votre commande. Si l'un d'eux est défectueux, l'enseigne doit le remplacer ou le rembourser. Il faut donc vérifier à la remise si tous les articles sont là et si aucun ne pose problème.

Si un ou plusieurs sont manquants, vous devez en être informé. Certains drives proposent un avoir que vous pouvez refuser au profit d'un remboursement (l'enseigne a 30 jours pour vous rembourser). Le distributeur peut également proposer un produit d'une qualité équivalente ou proposer un produit d'une qualité équivalente ou au même prix.

Droit de rétractation

Comme avec tout achat à distance, vous pouvez faire valoir le droit de rétractation mais seulement sur le non alimentaire (textiles...) et sur les articles alimentaires qui portent une date limite d'utilisation optimale (DLUO) comme les huiles ou les conserves.

En revanche, pas question de rapporter des denrées périssables. En effet, les fruits et légumes frais, surgelés ou produits portant une date limite de consommation (DLC) ne sont pas soumis au droit de rétractation.

Si vous n'êtes pas en mesure de venir chercher vos courses durant le créneau prévu, certains sites appliquent une



Pénalité (environ 20€)

Il est donc préférable de prévenir le drive si vous êtes coincé...ou de choisir un site non pénalisant !

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes

[-info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) - www.mce-info

Liens d'Amitié - La Boussac / Oordegem

En juillet 2013, à l'initiative de Paul de Winnes, citoyen belge, résidant à La Boussac, nous avons accueilli une délégation de nos amis belges à La Boussac. Afin de confirmer ces liens d'amitié, à notre tour nous allons rendre visite à nos amis de Lede du 11 au 13 juillet prochain. En collaboration avec le Bagad de Dol de Bretagne, nous serons une bonne cinquantaine à faire partir du voyage. Un programme chargé a été concocté par nos hôtes :

Vendredi 11 juillet

5H : Départ de La Boussac
12H : Arrivée à Gand (repas de midi)
14H : Visite de Gand
18H : Réception à la mairie de Lede
19H30 : Installation dans les familles d'accue
20H30 : Repas du soir avec concert
par « Concertband Oordegem »

Samedi 12 juillet

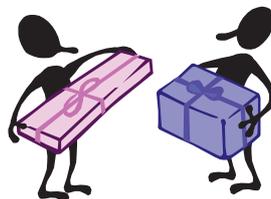
9H : Visite de Bruges avec repas de midi
18H : Parade dans les rues d'Oordegem
par le « Bagad de Dol »
19H30 : Concert dans un chapiteau
par le « Bagad de Dol »
20H30 : Barbecue

Dimanche 13 juillet

11H : départ pour La Boussac.



Paul de Winnes, ici à droite, à l'initiative de ces échanges



*Concours des Maisons fleuries 2014 :
Inscriptions en MAIRIE jusqu'au 20 juillet
n'hésitez pas à participer...*

Le nouveau Conseil Municipal

DELEGATIONS		PERMANENCES	
Maire	Mme Odile MABILE	Jeudi 10h00 à 12h00	
1 ^{er} adjoint	Mr Rémi TANGUY	Mercredi 10h30 à 11h30	
2 ^{ème} adjoint	Mr Michel CHAPPÉ	Mardi 10h00 à 11h00	
3 ^{ème} adjoint	Mme Annie DELEPINE	Vendredi 11h00 à 12h00	
Conseiller Municipal délégué	Mr Eric FERRÉ	Vendredi 14h00 à 15h00	




**HORAIRE D'OUVERTURE
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

DE 8H30 à 12H, DU LUNDI AU VENDREDI
☎ 02.99.80.01.23 ☎ 02.99.80.07.06
Email: mairie.boussac@wanadoo.fr
**(ouverture officielle - en pratique ouvert
de 8H30 à 13H et de 13H30 à 17H45 sauf mercredi AM)**

ORGANISMES INTERCOMMUNAUX	DELEGUES ELUS
Syndicat Intercommunal de l'Assainissement de Landal à La Boussac	Titulaire : MABILE Odile et TANGUY Rémi Suppléant : FERRE Eric
Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaufort à Saint-Malo	Titulaire : MABILE Odile et FERRE Eric Suppléant : CHAPPE Michel
Syndicat Mixte pour un Lycée à Combours	Titulaire : DELEPINE Annie Suppléant : THOMAS Sylvaine
Conseil de la Communauté de Communes du Canton de Plaine-Fougères	Titulaire : MABILE Odile, TANGUY Rémi, COSTARD Denis
Caisse des Ecoles Publiques de La Boussac	THOMAS Sylvaine et SEVESTRE Marie-France
Comité des Œuvres Sociales du personnel des collectivités locales d'Ille et Vilaine à Thorigné-Fouillard	CHAPPE Michel
Centre National d'Action Sociale à Laval	CHAPPE Michel
Conseil d'Ecole de l'école primaire publique de La Boussac	SEVESTRE Marie-France
Centre communal d'Action Sociale de La Boussac	SANGUY Bernard, SEVESTRE Marie-France, GUERIN Annick, DELPINE Annie, THOMAS Sylvaine
Schéma d'A ménagement et de gestion des Eaux Bassin côtier de la région de Dol de Bretagne et commission locale de l'Eau	Délégués nommés par arrêté du Maire : CHAPRON Régine, PIGEON Alice, LEBON Jean- Pierre, BLANCHET Jean-Claude, PERRIN Agnès
Syndicat intercommunal du Bassin du Guyoult à Bagueur Pican	Titulaire : MABILE Odile Suppléant : FERRE Eric
Syndicat Départemental d'Energie 35 à Thorigné-Fouillard	Titulaires : VIGOUR David et CHAPPE Michel suppléant : BLANCHET Nicolas
Correspondant de défense	TANGUY Rémi
	CHAPPE Michel

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission	Chemins, voiries communales	PLU-Urbanisme	Bâtiments communaux	Cantine municipale Jeunesse - Ecole	Finances	Information, communication	Maisons fleuries et embellissement bourg	Commission communale Appel d'offres	
Président	FERRE Eric	TANGUY Rémi	TANGUY Rémi	CHAPPÉ Michel	CHAPPÉ Michel	DELEPINE Annie	VIGOUR David	Titulaires	Suppléants
Membres	Sanguy Bernard, Tanguy Rémi, Chappé Michel, Thomas Sylvaine, Blanchet Nicolas et Boulmer Daniel	Chappé Michel, Fauvel Christine, Guérin Annick, Delépine Annie, Ferré Eric et Vigour David	Chappé Michel, Ferré Eric, Sanguy Bernard, Vigour David, Sevestre Marie-France et Costard Denis	Delépine Annie, Costard Denis, Gédouin Jeanine, Sevestre Marie-France, Vigour David, Blanchet Nicolas	Fauvel Christine, Gédouin Jeanine, Costard Denis, Vigour David, Delépine Annie	Chappé Michel, Vigour David, Sevestre Marie-France	Gédouin Jeanine, Sevestre Marie-France, Guérin Annick et Thomas Sylvaine	Ferré Eric, Chappé Michel, Fauvel Christine	Tanguy Rémi, David Vigour et Costard Denis

